

Bourse Solenn-INSERM

Appel d'offre 2018 pour des séjours de recherche dans le domaine des troubles du comportement alimentaire

Cet appel d'offre lancé conjointement par la Fondation hôpitaux de Paris-hôpitaux de France et l'INSERM a pour objectif de financer des bourses d'un an, éventuellement renouvelables pour une année complémentaire, destinées à attirer de jeunes psychiatres, neurologues et chercheurs vers la recherche sur les troubles du comportement alimentaire.

Public concerné :

Internes ou CCA (deux premières années en psychiatrie, neurologie ou pharmacie, étudiants en thèse).

Thématiques concernées :

Recherche sur l'homme concernant les troubles du comportement alimentaires incluant la recherche clinique, la recherche en génétique, la recherche en imagerie et en physiologie. Sont exclus de l'appel d'offre les recherches sur l'obésité, les troubles du métabolisme et la recherche purement préclinique.

Durée et lieu d'exercice de la recherche :

Les stages de recherche financés par cet appel d'offre couvriront une période d'un à deux ans à temps complet. Les récipiendaires ne seront pas autorisés à avoir une activité clinique de soins pendant la durée du stage.

Les candidats français pourront effectuer leur stage dans une structure universitaire à l'étranger ou une structure de recherche française labélisée et ayant été évaluée favorablement par l'HCERES. Les candidats étrangers pourront effectuer leur stage dans une structure de recherche française labélisée et ayant été évaluée favorablement par l'HCERES

Evaluation :

Les candidats devront soumettre un dossier en respectant les consignes spécifiées dans le formulaire de candidature. Les dossiers, impérativement rédigés en anglais, seront évalués par des experts français et étrangers sur la base des critères suivants : CV du candidat, qualité du programme de recherche, qualité de la structure d'accueil, motivation, leadership et plan de carrière du candidat. Un jury classera les candidats sur la base des évaluations des experts.

Soumission des dossiers :

Le dossier de candidature comprendra :

- le formulaire dûment rempli ;
- une lettre du directeur de la structure d'accueil spécifiant qu'il accepte le candidat pour la durée du stage et qu'il mettra à disposition les moyens pour réaliser la recherche ;
- un engagement de la structure gestionnaire du financement à recruter et salarier le candidat pour la durée du stage et à remplir toutes les obligations légales vis-à-vis du candidat et des diverses administrations en lien avec ce stage.

Le niveau de la bourse octroyée, variable selon la position actuelle du candidat, sera précisé pour chacun d'entre eux par le jury

Les dossiers devront être soumis par email à l'adresse suivante : marie-louise.kemel@inserm.fr

Date limite de soumission : 29 juin 2018

Contact pour renseignements exclusivement par mail : etienne.hirsch@inserm.fr

Lien pour télécharger le dossier de soumission : <https://itneuro.aviesan.fr/index.php?pagendx=832>